

# Conseil juridique *legalcare.*

Un complément idéal à l'assurance indemnités journalières de maladie.

Faites valoir  
vos droits.

## Le service en un coup d'œil.

Les questions juridiques sont récurrentes dans les petites et moyennes entreprises. Ce ne sont bien souvent que des incertitudes quant à l'usage de lois et de contrats. La solution: le conseil juridique *legalcare*. Dans le cas d'un litige ou de questions juridiques, vous bénéficiez de conseils de spécialistes compétents. *legalcare* peut être souscrite chez *innova* en tant qu'assurance complémentaire à l'assurance indemnités journalières de maladie.

## Principaux avantages.

- Couverture de tous les domaines juridiques en rapport avec vos activités commerciales
- Information téléphonique immédiate
- Prise en charge des frais d'avocats (jusqu'à 1000 francs par cas)
- Droit à cinq conseils juridiques par an



Pas de franchise



Aucun délai d'attente



Pas de valeur  
de litige minimale

## Exemple: Krankheitsausfall im Unternehmen.

la Kreativ AG a souscrit une assurance contre les pertes de salaire en cas de maladie auprès d'*innova* pour ses 40 employés environ. Après une grave maladie, un cadre de longue date du service financier est absent pendant plusieurs mois.

Une absence prolongée soulève des questions importantes en matière de droit du travail pour le service des ressources humaines.

Outre l'assurance contre les pertes de salaire, l'entreprise a également souscrit le service de conseil juridique *legalcare* auprès d'*innova*. Le service des ressources humaines peut ainsi réagir rapidement: il contacte la Coop Rechtsschutz AG par téléphone et reçoit une première consultation professionnelle avec un spécialiste en droit du travail.

Grâce à l'assistance professionnelle, le service des ressources humaines sait comment procéder pour être conforme aux réglementations.

## La prime annuelle se calcule à partir de la masse salariale annuelle AVS:

jusqu'à 149 000 francs:	86.80 francs
de 150 000 à 499 000 francs:	106.00 francs
de 500 000 à 999 000 francs:	118.00 francs
de 1 000 000 à 1 999 999 francs:	131.00 francs
au-delà de 2 000 000 de francs:	149.00 francs